•

N°2017-14 AUGMENTATION DU PRIX DU BOIS SAISON 2017/2018

Date Conseil Municipal	29/05/2017	Nombres de Membres		
Date de la convocation	18/05/2017	Afférant au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part A la délibération
Date d'affichage	30/05/2017	7	10	9
Acte rendu	30/05/2017			
			Et publication	30/05/2017

<u>Présents</u>	Absent(s)	Pouvoir(s)	
FLABAT Patrick, GENIN Francis	-MOMPEURT Adeline	MOMPEURT Adeline Pouvoir Patrick FLABAT	
DEGROOTE Thierry, COLLIGNON Daniel,	-COLNET Jean-Baptiste	MARTIN Philippe Pouvoir à collignon Daniel	
CHENOT Tony, BOGARD Denis, MATTE	-MARTIN Philippe		
Jean-Michel			

<u>Secrétaire de séance</u>: Thierry DEGROOTE L'an deux mille dix sept le 29 Mai à 18h30

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick FLABAT Maire

Objet: AUGMENTATION DU PRIX DU BOIS POUR LA SAISON 2017/2018

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FLABAT, Maire,

Après avoir pris connaissance Des tarifs du stère de bois sur les commune avoisinante, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide de passer le prix du stère de bois à 7€ à compter de la saison 2017/2018.

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Sous- Préfecture Et publication

Le Maire
Patrick FLABAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215404666-20170529-0014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2017

Affichage: 30/05/2017

Pour l'"autorité Compétente" par délégation